

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Auxerre
bief 81 du versant Seine

ancien pont ferroviaire, actuellement passerelle (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA89001991
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : l' canal du Nivernais ; Yonne
Références cadastrales :

Historique

La ligne Auxerre-Clamecy est mise en service le 4 juillet 1870 (Jean Cuynet, Gaby Bachet, Histoire du rail en Bourgogne).
Le pont ferroviaire d'Auxerre est représenté sur le plan du canal dressé en 1930 en vue de la mise au gabarit de la péniche normale de 300 tonnes (VNF, Direction territoriale Centre-Bourgogne, subdivision de Corbigny).
Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

Ancien pont ferroviaire enjambant l'Yonne, le canal et le bief de dérivation du moulin du Batardeau. Il se compose de culées en moellon, de superstructures en métal et d'un platelage en bois.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Les ponts et passerelles du canal du Nivernais : <http://canaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/ponts-et-passerelles/>

Illustrations



Vue du site.

Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20178900196NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)

synthèse sur les ponts du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001996)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du site.

IVR26_20178900196NUC2A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation